

SPONSOR



Check-up 360°, une nouvelle prestation en matière d'évaluation et de transmission d'entreprises

François Kirchhoff, banquier expérimenté et reconnu dans le monde des entreprises et PME genevoises, et Eva Joss, spécialiste en évaluation et transmission d'entreprises, représentent la société Dimension SA à Genève. Ils offrent aux entrepreneurs des conseils d'experts adaptés durant les différentes phases stratégiques de l'évolution d'une entreprise : évaluation, vente, management buy-out ou ouverture du capital. Dimension SA est une filiale à 100 % de la BCGE.

©Photos: Louis van Sibenhal



François Kirchhoff, directeur.



Eva Joss, directrice adjointe.

Quel est le domaine d'activité de prédilection de la société Dimension ?

Dimension SA vise à apporter aux propriétaires d'entreprises et leurs familles des conseils et des solutions en matière d'évaluation et de transmission d'entreprises. La société a pignon sur rue en Suisse romande du fait de sa grande expérience dans ce domaine depuis 1994. Plus de 180 opérations ont été réalisées à ce jour.

Elle propose une prestation baptisée PME 360°. Quelle est-elle ?

Il s'agit d'un service inédit ! La prestation comprend une analyse globale des enjeux financiers, juridiques et organisationnels liés aux objectifs de transmission en s'appuyant sur une expertise avérée de spécialistes, soit un conseiller de Dimension SA et un avocat ; ceci en toute confi-

dentialité. Il s'agit d'identifier les enjeux spécifiques à chaque actionnaire et chaque société.

À quel type d'entreprise s'adresse cette analyse ?

De nombreux clients réfléchissent longtemps à l'avance et se posent de nombreuses questions avant de transmettre leur entreprise. Ils ne souhaitent pas forcément le faire dans l'immédiat ou s'engager dans un processus complet de vente. Cette analyse s'adresse à toutes les entreprises.

Que peut apporter le Check-up 360° aux entrepreneurs ?

Grâce à cette analyse globale, le propriétaire reçoit une analyse des enjeux, faite de manière indépendante par deux experts. Il peut ensuite agir en connaissance de cause et opérer à son rythme la

transmission pour maximiser les chances de réussite.

Comment cela se passe-t-il concrètement ?

L'analyse débute par un entretien confidentiel, d'une durée d'environ deux à trois heures, par un conseiller de Dimension SA et un avocat. Puis, un rapport de synthèse conjoint est préparé par le conseiller de Dimension SA et l'avocat. Ce rapport fait un état de la situation de l'entreprise et de l'entrepreneur, eu égard à la recherche d'une solution de succession. Il est, ensuite présenté au client lors d'un entretien afin de lui permettre de procéder à une première réflexion concrète au sujet de la succession de son entreprise. Riche de ces données, l'entrepreneur est ensuite libre de définir les étapes qu'il souhaite mettre en œuvre et sa planification. ■

 **DIMENSION**
ÉVALUATION ET TRANSMISSION DE VOTRE ENTREPRISE

Dimension SA
16, rue des Fontenailles
CH-1007 Lausanne
www.dimension.ch

francois.kirchhoff@dimension.ch
tél. +41 79 285 01 31

eva.joss@dimension.ch
tél. +41 79 542 86 74